

<b>Zeitschrift:</b>	Histoire des Alpes = Storia delle Alpi = Geschichte der Alpen
<b>Herausgeber:</b>	Association Internationale pour l'Histoire des Alpes
<b>Band:</b>	23 (2018)
<b>Artikel:</b>	Les services de renseignement français à la frontière franco-allemande des Vosges (1871-1914)
<b>Autor:</b>	Sawicki, Gérald
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-813373">https://doi.org/10.5169/seals-813373</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# **Les services de renseignement français à la frontière franco-allemande des Vosges (1871–1914)**

**Gérald Sawicki**

---

## **Zusammenfassung**

### **Die französischen Geheimdienste an der deutsch-französischen Grenze der Vogesen (1871–1914)**

*Der Vertrag des Frankfurter Friedens von 1871 legte eine neue deutsch-französische Grenze fest, die vom Gipfel des Donon zum Elsässer Belchen bis hin zu den Bergkämmen des Vogesen-Massivs verlief. Infolge des Krieges von 1870 setzte Frankreich militärische und polizeiliche Geheimdienste auf das Deutsche Reich an. In jedem Grenzarmeekorps gab es eine Geheimdienststelle und jeder grosse Bahnhof wurde mit Polizeistationen ausgestattet, die auf Spionage und Gegenspionage spezialisiert waren. Die Grenze der Vogesen spielte somit eine wichtige Rolle und war zugleich Schauplatz eines geheimen Krieges zwischen den beiden Ländern.*

---

Le traité de Francfort établissait en 1871 une nouvelle frontière franco-allemande longue de 285 kilomètres. Les lignes de crêtes du massif montagneux des Vosges formaient, du sommet du Donon (1009 mètres) au Ballon d'Alsace (1247 m), plus du tiers de celle-ci. Deux versants se distinguaient désormais, les Vosges françaises (versant lorrain) et les Vosges allemandes (versant alsacien).<sup>1</sup> Tirant les leçons de la guerre de 1870 et de sa défaite, la France organisa contre l'Empire allemand d'importants services de renseignement (SR) de nature essentiellement militaire et policière. Dans chaque corps d'armée frontière fut constitué un poste du renseignement militaire comme à Épinal, Remiremont ou Belfort et chaque grande gare se vit dotée de commissariats spéciaux de police des chemins de fer spécialisés dans l'espionnage et le contre-espionnage.

La frontière des Vosges occupa dans cette optique une place non négligeable. Espace charnière au relief boisé, adossé dans sa partie méridionale à la Suisse, elle inspira quelques aspects totalement novateurs. La nature même de cette frontière placée dans un environnement montagneux détermina-t-elle ainsi des solutions originales à des problèmes nouveaux de renseignement et à la préparation d'une guerre future? Cette nouvelle frontière devint également le théâtre d'une véritable guerre secrète que se livrèrent les deux pays lors de cette période de paix armée. Ne fut-elle pas d'autant plus perméable aux services de renseignement français que les populations de part et d'autre de celle-ci ressorissaient il y avait peu encore du même pays?

## Structure et organisation des services

### La composante militaire: les postes SR de la frontière des Vosges

Des postes spécifiques du service de renseignement militaire furent créés dans les années 1880 sur toute la frontière franco-allemande. Concernant sa partie vosgienne, ils furent d'abord implantés à Épinal au sein de l'État-major de la 43<sup>e</sup> division d'infanterie et à Belfort au gouvernement de la place, qui dépendait du 7<sup>e</sup> Corps d'armée dont le siège était Besançon. Cette répartition se modifia par la suite. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le poste SR d'Épinal avait fait place à celui de Remiremont (État-major de la 41<sup>e</sup> division d'infanterie) au plus près de la frontière et des montagnes vosgiennes. Mais, début 1914, ce dernier poste, remplacé entretemps une nouvelle fois par Épinal, fut supprimé au profit exclusif de Belfort, qui couvrait désormais l'ensemble de la frontière des Vosges et une partie de la frontière suisse.<sup>2</sup>

Ces SR de frontière étaient de petites structures. Ils étaient composés d'un capitaine, chef de service, d'un adjoint, qui avait le grade de lieutenant, et d'un gendarme en retraite. Ils dépendaient directement du SR de Paris, en ce qui concernait le travail de renseignement proprement dit mais étaient rattachés à leur état-major local pour la discipline et l'instruction militaire. Un lot de pigeons voyageurs leur était réservé dans les colombiers des grandes forteresses.<sup>3</sup>

Les postes étaient d'inégale importance. Le SR d'Épinal disposait d'agents secrets, qui étaient chargés de la surveillance des suspects d'espionnage dans le ressort du camp retranché et de ses fortifications.<sup>4</sup> Celui de Belfort était le plus remarquable. Il connut d'abord de sérieux dysfonctionnements. En 1894, il fut

question de confier l'ensemble du «service d'informations» à la police spéciale: l'autorité militaire dut congédier ses agents secrets les uns après les autres en raison de «leur inhabileté et du peu de services qu'ils rendaient».⁵ Mais l'antenne de Belfort connut un net redressement et devint une des pièces maîtresses du renseignement français. Elle acquit même une certaine célébrité avant-guerre avec l'arrestation en décembre 1910 de son chef, le capitaine Lux, attiré dans un piège en Allemagne. Condamné à six ans pour espionnage-il s'intéressait de trop près aux dirigeables Zeppelin construits à Friedrichshafen au bord du lac de Constance-, il réussit une spectaculaire évasion de la forteresse de Glatz (Silésie) avec l'aide du SR de Paris.<sup>6</sup> En 1913, le personnel du poste fut renouvelé. Convaincu de l'imminence de la guerre, son nouveau chef, le capitaine Andlauer avait reçu mission de suivre pas à pas l'exécution du programme du renforcement de l'armée allemande tracé par Ludendorff, alors chef des opérations au Grand État-major prussien. Fournissant «une somme de travail considérable», qui avait du «rendement», Andlauer obtint «des résultats assez appréciables».<sup>7</sup>

### **La police spéciale des Vosges et du Territoire de Belfort**

Pour épauler le SR militaire fut constitué dès 1873 «le secret de la police des frontières». Véritable innovation française, tout un réseau de commissariats spéciaux de police de la frontière de l'Est fut également chargé de se livrer au renseignement extérieur sur l'Allemagne. En 1914, ce réseau était constitué de 17 postes dont 4 étaient présents dans le département des Vosges (Épinal, Saint-Dié, Remiremont, Neufchâteau) et un dans le Territoire de Belfort (Belfort), auxquels on avait coutume de rattacher le poste de Vesoul en Haute-Saône.<sup>8</sup>

Concernant la frontière des Vosges, les deux postes principaux furent Saint-Dié et Belfort. Ils s'intéressaient surtout aux places fortes allemandes de Strasbourg et de Neuf-Brisach. En 1885, Saint-Dié se procurait la copie des actes administratifs allemands promulgués dans les pays annexés tandis que Belfort était capable de fournir les plans, «même quelquefois des originaux», des fortifications germaniques.<sup>9</sup> En 1914, ce dernier poste assurait «avec une continuité de vues et d'informations sûres» une documentation abondante pour l'État-major de l'Armée et la Sûreté générale.<sup>10</sup>

L'action des commissaires spéciaux était aussi très utile dans le domaine du contre-espionnage. Ils signalaient les excursions des officiers allemands, les

violations de territoire, les manifestations politiques et «tout incident de même nature». La surveillance exercée à l'extrême frontière était rigoureuse, notamment aux grands cols vosgiens: elle facilitait «la découverte des manœuvres d'espionnage, la constatation du passage de déserteurs et le colportage clandestin de pigeons voyageurs».<sup>11</sup> Saint-Dié avait plus de 40 km de frontière à contrôler entre le col de Saales et le col du Bonhomme.<sup>12</sup> Ainsi, de 1875 à 1891, un de ses inspecteurs fut détaché en permanence à Wisembach afin de surveiller la route de Nancy à Sélestat (Alsace) et le col de Sainte-Marie-aux-Mines, fréquenté pendant la bonne saison par de nombreux Allemands. Au passage de la frontière, un inspecteur en civil était considéré comme plus apte qu'un simple gendarme, qui n'avait «ni les qualités ni les capacités nécessaires pour ce genre de service».<sup>13</sup> De même, en 1898, le commissariat spécial de Belfort possédait une annexe à Petit-Croix où deux commissaires adjoints procédaient à des filatures d'étrangers suspects et observaient chaque jour «d'une manière assez suivie» deux routes venant de la frontière ainsi que 17 trains en provenance ou en direction de l'Alsace.<sup>14</sup> Enfin, d'autres commissariats spéciaux furent créés ponctuellement pour surveiller les points de passage obligés entre les deux pays. Le poste du Thillot entre 1872 et 1878 et celui de Bussang entre 1893 et 1897 contrôlaient les débouchés du col de Bussang et du Ballon d'Alsace pendant que le commissariat de Senones s'occupait du Donon et de la frontière entre Raon-sur-Plaine et Saales. De même, au tournant du siècle, le commissariat spécial de Gérardmer avait la garde du col de la Schlucht et de la partie de la frontière située entre le lac Blanc et le Hohneck (1363 m). En cas de guerre, il devait se renseigner sur le débarquement des troupes allemandes à Colmar et à Munster en Alsace.<sup>15</sup>

La réussite de ce système conduit d'ailleurs à entretenir des services analogues sur la frontière des Alpes entre la France et l'Italie, qui faisait alors partie de la Triple Alliance (Allemagne, Autriche-Hongrie, Italie).<sup>16</sup> Preuve encore de sa réussite, la police spéciale de la frontière de l'Est servit de modèle à la constitution, à partir de 1887, d'un SR allemand propre à l'Alsace-Lorraine, la *Zentralpolizeistelle* (bureau central de police) de Strasbourg. De même, la mise en place de véritables *Nachrichtenoffiziere* (Officiers de renseignement) dans les corps d'armée frontière fut plus tardive qu'en France. L'activisme français entraînait une réponse allemande et le dispositif développé dans le *Reichsland* avait son équivalent en Prusse contre la Russie.<sup>17</sup>

## **La collaboration entre les SR militaires et la police spéciale**

Dès le début, une collaboration active s’engagea entre les postes du SR militaire et la police spéciale et chaque service s’occupait indifféremment d’espionnage et de contre-espionnage. Toutefois, à la suite de l’affaire Dreyfus, l’appareil de renseignement français fut restructuré. Dans le domaine du renseignement extérieur, à partir du 17 juin 1899, les relations entre les officiers de renseignement et les commissaires spéciaux furent réglées par une série d’instructions interministérielles secrètes, qui spécifiaient que ces derniers devaient prêter leur concours à l’autorité militaire pour «la recherche des renseignements techniques intéressant la défense nationale» mais sans lui être subordonnés. L’officier chargé du SR de Remiremont (puis Épinal) s’assurait la collaboration de la police spéciale de tout le département des Vosges et celui de Belfort de celle du Territoire de Belfort.<sup>18</sup> Mais en 1914, la répartition de la zone frontière fut modifiée et le SR de Belfort se vit attribuer l’aide de tous commissaires spéciaux des Vosges (moins l’arrondissement de Neufchâteau), de la Haute Saône, du territoire de Belfort et du Doubs.<sup>19</sup>

Le soutien apporté par les commissaires spéciaux dépendait beaucoup de leur personnalité car le renseignement politique, demandé par les préfets, était pour eux «beaucoup plus intéressant et surtout plus fructueux». Néanmoins, le concours apporté par le commissaire spécial de Saint-Dié Kempff dans les années 1870–1890 et celui de Belfort Hissler avant 1914 fut «particulièrement précieux».<sup>20</sup>

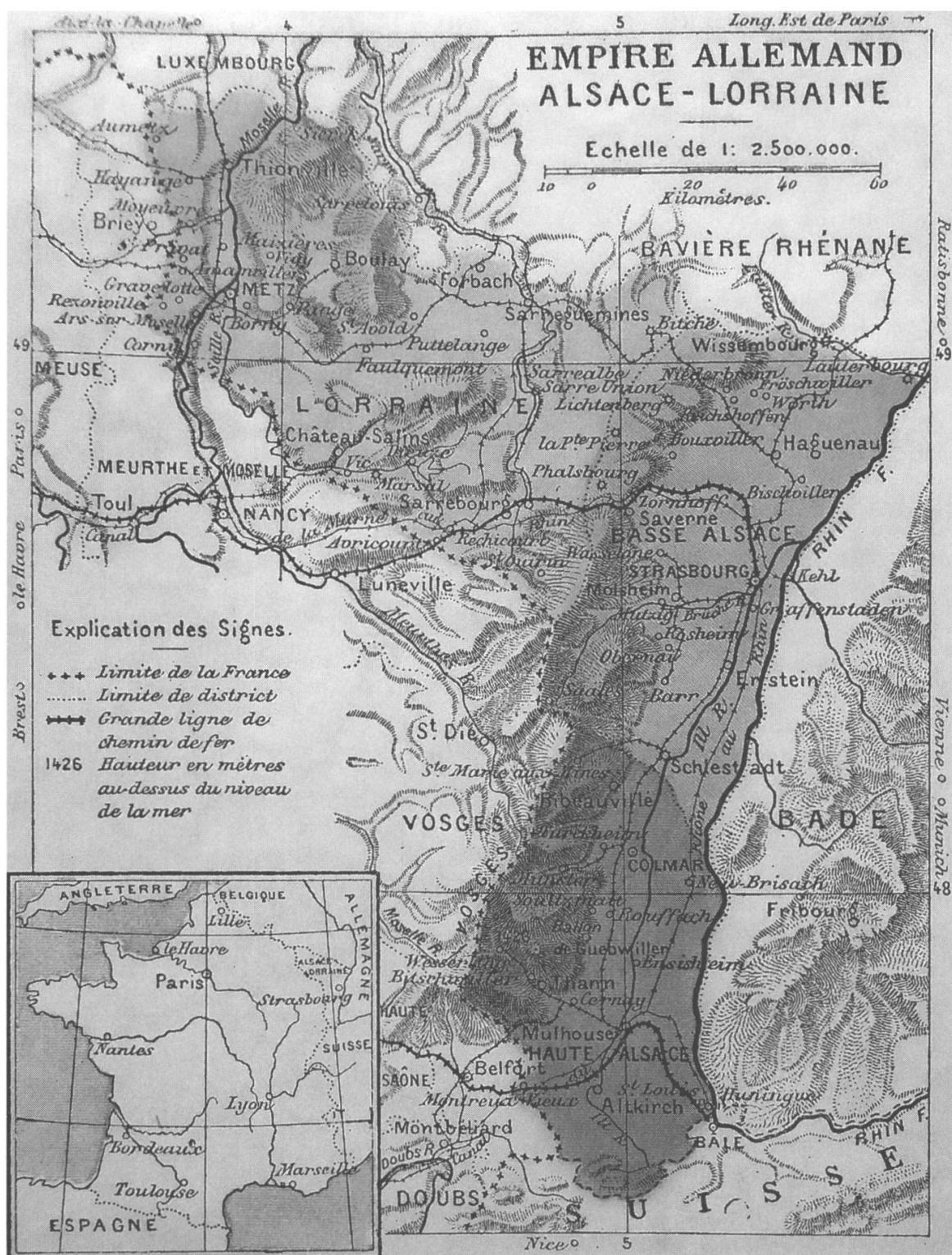
Le second volet de la réorganisation de 1899 porta sur le contre-espionnage. Désormais seul responsable en la matière, le ministère de l’Intérieur modifia en profondeur son dispositif de surveillance des frontières. Dans chaque département fut créé un «vaste réseau», composé des gardes champêtres, des gardes forestiers, des douaniers, des facteurs ruraux, des cantonniers, des éclusiers et des gardes de la navigation fluviale, qui seraient utilisés «à titre d’informateurs» mais «non comme agents de répression».<sup>21</sup> Les départements furent divisés en secteurs territoriaux et chaque secteur semblait parfaitement quadrillé. Le commissaire spécial de Belfort présenta, carte à l’appui, une étude si détaillée de cette nouvelle organisation, qu’elle servit même de modèle dans l’instruction secrète du 30 juin 1913 établie par le ministère de la Guerre et qui parachevait le dispositif.<sup>22</sup>

## **Le recours à d'autres administrations de l'État**

En dehors de la police spéciale, d'autres administrations de l'État entretenaient des relations avec le SR de la Guerre et se livraient au renseignement sur la frontière des Vosges. Ainsi, à partir du 9 décembre 1886, la gendarmerie fut sollicitée pour des missions de surveillance et de contre-espionnage.<sup>23</sup> Elle devait communiquer «en toutes circonstances» à l'autorité civile et aux divers commissaires de police toutes les informations recueillies sur le compte des individus suspects.<sup>24</sup> À la fin février 1887, elle fut aussi chargée de tenir les carnets A et B consistant à recenser tous les étrangers et les suspects d'espionnage.

Des arrangements ponctuels et verbaux furent conclus entre l'État-major du 6<sup>e</sup> Corps d'armée à Châlons-sur-Marne et les administrations des douanes et des eaux et forêts du département des Vosges. Les préposés des douanes de l'extrême frontière furent chargés d'informer leurs officiers «sur ce qui se passait au-delà des frontières». Ces rapports étaient réunis par le directeur des douanes d'Épinal, qui les transmettaient à Châlons. On fit de même pour les gardes forestiers et le conservateur des forêts des Vosges rédigeait un rapport d'ensemble au 6<sup>e</sup> Corps.<sup>25</sup>

De son côté, le SR militaire de Paris entretenait des relations personnelles et directes avec certains fonctionnaires particulièrement choisis. Ainsi, depuis long-temps déjà, l'inspecteur des forêts de Senones (Vosges) Barthélémy lui avait rendu «des services appréciables» en tant qu'intermédiaire avec d'importants agents alsaciens. Il retransmettait à Paris des lettres acheminées par un pharmacien de Schirmeck (Alsace) et qui provenaient des agents secrets Appell et Cabannes.<sup>26</sup> Début 1887, on envisagea aussi de recourir à d'autres inspecteurs des forêts comme ceux de Rambervillers, d'Épinal et de Belfort. Reconnus pour «leur intelligence», «leur tact», «leur connaissance des deux côtés de la frontière» et pour «leur sentiment patriotique», ils constituaient «de véritables centres de renseignements en relations directes avec le ministère de la Guerre».<sup>27</sup> Ainsi, en 1893, l'inspecteur des forêts de Saint-Dié Algan était devenu l'un des meilleurs agents de renseignement pour la région de Sainte-Marie-aux-Mines (Alsace), qu'il connaissait «à fond, par lui-même surtout». Il venait d'envoyer au SR de Paris «un plan détaillé des travaux de passage projeté des troupes allemandes à travers la région des Vosges». De plus, il recevait de ses correspondants de Sainte-Marie et de Sélestat «des rapports techniques très importants» sur tous les mouvements, effectifs, mutations, renforts et travaux de routes stratégiques allemands.<sup>28</sup>



## **Agents et réseaux de renseignement à la frontière des Vosges**

### **Correspondants en Alsace-Lorraine: l'exemple du commissariat spécial de Saint-Dié**

Pour obtenir des renseignements, les commissaires spéciaux de la frontière de l'Est développèrent des réseaux de correspondants en Alsace-Lorraine. Ceux-ci étaient composés de personnalités de toutes conditions sociales. En 1885, le réseau du commissaire spécial de Saint-Dié Kempff était l'un des plus étoffés. Il disposait de 18 correspondants à poste fixe dans 12 localités différentes (Strasbourg, Colmar, Sélestat, etc), qui se décomposaient de la manière suivante: 2 membres du conseil général, 2 camionneurs de chemins de fer, 1 maître d'hôtel, 4 secrétaires de mairie, 1 marchand de bois, 1 économie de l'hôpital civil de Strasbourg, 4 industriels et 3 rentiers.<sup>29</sup>

Ses correspondants étaient considérés comme «très intelligents» et lui faisaient totalement confiance: La plupart étaient des amis d'enfance ou de régiment. Il s'agissait, par exemple, d'un nommé Anthès, qui avait des relations très étendues avec le personnel allemand et alsacien de la mairie de Strasbourg ainsi qu'avec des officiers de la garnison, de Charles Grad, un cousin du député au *Reichstag* de Colmar, de l'employé de mairie Louis Roos, qui à Neuf-Brisach lui rendait «de grands services» ou encore du grand industriel de Rothau Dieterlin, lui-même parent du préfet des Vosges Boegner.<sup>30</sup>

Chaque correspondant entretenait ses propres relations. Cela multipliait d'autant «les concours dévoués à la France». Ce fut de cette façon que le commissaire spécial put se procurer des feuillets de mobilisation de recrues alsaciennes, connaître l'effectif exact des régiments, bataillons et batteries stationnés à Strasbourg, à Phalsbourg et à Sélestat et se procurer des cartouches de fusil Mauser ou de revolver d'officier allemand.<sup>31</sup>

Kempff pouvait aussi compter sur de nombreuses personnalités politiques, qui lui avaient promis leur concours en cas de guerre ou auxquelles il n'avait recours qu'«à la dernière extrémité»<sup>32</sup>, comme le député au *Reichstag* de Sélestat Irénée Lang et le conseiller général de la même ville Ignace Spies. Enfin, au début des années 1890, le commissaire spécial recevait souvent la visite à Saint-Dié du capitaine Kopff, attaché à l'État-major général. Ce dernier rencontrait, à la frontière, à proximité de Sainte-Marie-aux-Mines, de hauts personnages politiques en Alsace, «notamment un ancien député au *Reichstag*».<sup>33</sup>

## Réseaux de surveillance et de contre-espionnage

De vastes réseaux de surveillance et de contre-espionnage furent également mis en place à la frontière des Vosges. Plusieurs affaires montrent avec précision comment procédait la police spéciale. En 1883, par exemple, un gendarme allemand retraité fut signalé par un industriel alsacien de Wildenstein comme s'étant intéressé aux manœuvres françaises de montagne du 3<sup>e</sup> bataillon de chasseurs. Le commissaire spécial de Saint-Dié n'hésita pas à franchir la frontière et à interroger le suspect «très adroitement et en allemand sur ses déplacements en France».<sup>34</sup> Un étroit système de surveillance fut établi. À sa venue en France, le service des douanes de Cornimont et de la Bresse le prenait en filature. Le dispositif fut complété par deux habitants bénévoles de cette dernière localité, un maître d'hôtel et un médecin. Même si après un an de surveillance, aucune charge d'espionnage ne fut constatée, l'ancien gendarme allemand n'en fut pas moins considéré comme pouvant servir de «guide précieux» aux troupes allemandes, qui tenteraient de franchir le col de Framont pour entrer dans la vallée française de la Moselotte. En tout cas, la police spéciale trouvait parmi la population vosgienne de nombreux concours désintéressés. «Dans un pays aussi près de la frontière», un Allemand ne pourrait se livrer à l'espionnage «sans éveiller les soupçons des habitants et principalement des fermiers de la contrée». «Méfiants par nature», ces derniers ne manqueraient pas de signaler «la présence de tout individu parcourant la contrée dans un but suspect».<sup>35</sup> Dès que les habitants apercevaient «une figure étrangère au pays», estimait le commissaire spécial d'Épinal, ils la suspectaient «volontiers d'être là dans le but d'espionner» et faisaient «immédiatement part de leurs impressions aux officiers», qui abondaient «facilement dans leur sens».<sup>36</sup> C'était aussi l'opinion en 1889 du général de Miribel, chef de l'État-major général, qui déclara en pleine réunion du Conseil supérieur de Guerre: «Dans les zones frontière en particulier, la chasse à l'espion est faite couramment par les habitants eux-mêmes».<sup>37</sup>

En mai 1905, un excellent correspondant du commissaire spécial d'Avricourt (Meurthe-et-Moselle) fut même le témoin d'une violation involontaire du territoire français de la part de l'Empereur Guillaume II. S'étant rendu en cortège à la frontière des Vosges par le Donon, l'automobile de l'Empereur la franchit d'une vingtaine de mètres. Mais après constatation de la disposition des poteaux frontière, elle rebroussa immédiatement chemin. Puis Guillaume II mit pied à terre quelques instants pour «examiner le panorama de Raon-sur-Plaine, de Raon-lès-Leau et de la vallée en général».<sup>38</sup>

Les mesures de surveillance étaient, à certaines occasions, assez impressionnantes, comme lors des grandes manœuvres de l'armée française. En juin 1912, par exemple, lors d'un voyage d'État-major effectué dans les Vosges sous la direction du général Pau, le commissaire spécial adjoint d'Épinal mit en place un réseau serré de surveillance à l'encontre des individus suspects. Pendant qu'à Mirecourt, la cour de l'hôtel de ville, siège du quartier général de l'armée française, était surveillée par le commissaire de police municipale, «deux hommes sûrs» observaient la rue attenante «sans éveiller l'attention». De même, «une chaîne ininterrompue d'indicateurs occasionnels mais sérieux» fut établie dans les neuf localités vosgiennes, qui constituaient l'axe des opérations militaires. Dans chaque commune, l'instituteur devait avertir la police spéciale si «des personnes étrangères au village» s'intéressaient aux exercices en cours et s'approchaient des bureaux militaires. Indépendamment de ces «auxiliaires fixes», d'autres agents «plus nombreux et très mobiles» furent actionnés comme des cantonniers, facteurs ruraux, gardes forestiers et gardes champêtres. Quelques autres correspondants et «plusieurs amis dévoués» furent également mis à contribution. Les inscrits au carnet B furent discrètement surveillés et rien de suspect ne fut constaté ces jours-là.<sup>39</sup>

Enfin, les services de contre-espionnage étaient complétés d'indicateurs choisis parmi les ouvriers employés dans les chantiers de construction de fortifications ou d'abris des places fortifiées.<sup>40</sup> Ainsi, en 1912 encore, le service d'Épinal tendait chaque jour à devenir «de plus en plus important et partant de plus en plus chargé et onéreux»: Sur les 32 ouvrages fortifiés du camp retranché, 7 chantiers de forts étaient en cours de réfection et de renforcement.<sup>41</sup>

## La préparation à la guerre

La longue période de paix entre 1871 et 1914 permit la maturation de plans méthodiques ayant pour but de renseigner les armées françaises en cas de guerre. Dans ce domaine, le commissaire spécial de Saint-Dié Kempff fit figure de précurseur en étant chargé d'organiser un service d'émissaires. «Ce travail d'une certaine importance» consistait à recruter des agents à la fois en Alsace-Lorraine et dans le département des Vosges. Ainsi, ses 18 correspondants alsaciens deviendraient au début de la guerre des «chefs de groupe», qui auraient pour mission «de surveiller attentivement tous les mouvements et concentrations de troupes ennemis» ainsi que leur force approximative, notamment «pour l'occupation

des défilés» du massif vosgien. De plus, ses correspondants grouperaient autour d'eux un certain nombre «d'hommes dévoués et courageux», qui traverseraient le front ou la Suisse pour informer le Grand quartier général français à Neufchâteau dans les Vosges. De même, «les missions les plus délicates» seraient confiées à un certain nombre de douaniers et de gardes forestiers français. En France, le commissaire spécial jeta son dévolu sur un garde-chasse d'Anould au pied du col du Bonhomme, un garde particulier du village du Valtin, non loin de la Schlucht et du Gazon du Faing (1306 m), un agent de police et deux facteurs ruraux de Saint-Dié.<sup>42</sup>

Mais il y avait plus encore. Il pensa transformer les contrebandiers vosgiens, pourchassés par les douaniers en temps de paix, en véritables «émissaires» du SR français, du fait de leur excellente connaissance des sentiers de montagne et des «issues les plus secrètes» des contrées des Vosges. Un état nominatif de 64 contrebandiers put être dressé, agrémenté d'observations. Ainsi, un contrebandier de Saint-Maurice-sur-Moselle au pied du Ballon d'Alsace était décrit comme «extrêmement rusé», connaissant «parfaitement le terrain, depuis le col d'Oderen jusqu'à Rougemont» ou un autre de Bémont près Saint-Amé reconnu «chef de bande très intelligent, très rusé», qui opérait «d'habitude sur les devants de Cornimont, de Ventron ou de la Bresse».<sup>43</sup> En juillet 1886, ce dispositif s'élevait à 91 personnes.<sup>44</sup>

Enfin, le commissaire spécial développa une autre innovation promise par la suite à un grand avenir. Il imagina un service destiné à fonctionner pendant la guerre dans les territoires français envahis par l'armée allemande. Dans chaque lieu de canton et commune placés à la bifurcation des routes serait établi un agent, qui renseignerait en cas d'occupation allemande les armées françaises repliées: «Il me semble qu'un service de ce genre, établi sur des bases solides dans le département des Vosges qui n'est séparé de l'Alsace que par les défenses naturelles des montagnes, aurait une utilité incontestable au cas où la guerre éclaterait entre la France et l'Allemagne».<sup>45</sup>

L'ensemble du dispositif fut finalisé au début du XX<sup>e</sup> siècle. Il donna naissance au SRT, le Service des Secteurs de Renseignements territoriaux organisé sur l'ensemble des frontières françaises, de Maubeuge jusqu'à Nice.<sup>46</sup> Ces réseaux clandestins d'agents à demeure étaient constitués de Français de toutes professions, qui n'étaient plus astreints au service militaire et qui connaissaient bien leur région. En cas de mobilisation, ils deviendraient des chefs et sous-chefs de groupes, des émissaires, des interneurs et des convoyeurs de pigeons voyageurs.<sup>47</sup>

L'organisation était impressionnante sur le papier. À Épinal dans les Vosges, le secteur comprenait 27 groupes SRT composés de plus de 450 agents ou correspondants avec 26 postes d'internement de pigeons voyageurs.<sup>48</sup> Les chefs de groupe étaient des notabilités locales ou d'anciens gendarmes retraités comme à Vauvillers, l'ancien brigadier de gendarmerie Henry, à Châtel-sur-Moselle le notaire Ragnel ou à Bains-les-Bains le négociant Hell.<sup>49</sup> Par extrapolation, on peut estimer à plusieurs milliers de personnes les agents échelonnés en cas de guerre le long de la frontière de l'Est.

Le Service des Secteurs de Renseignements à l'étranger (SRE) devait fonctionner suivant les mêmes principes que le SRT mais à l'extérieur du pays. Il s'agissait ici d'être renseigné des mouvements et des concentrations des troupes ennemis depuis ses arrières. Le SRE était composé d'agents qu'on appelait les «relations sûres» (RS) ainsi que des détenteurs d'explosifs pour des sabotages de voies ferrées allemandes.<sup>50</sup> Ainsi, avant 1914, le SR de Belfort avait prévu trois destructions, deux opérées par des agents en Suisse, qui devaient agir dans le Pays de Bade et la dernière par un Alsacien installé délibérément comme aubergiste à Offenburg, «près d'un point sensible», une voie ferrée importante à faire sauter au début de la guerre. Le 14 juillet 1914, ce dernier reçut des détonateurs et des accessoires destinés à parfaire un matériel qu'il obtenait «depuis plusieurs mois, par fraction, à chaque entrevue».<sup>51</sup>

Enfin, indépendamment du SRT et du SRE, les commissaires spéciaux recrutèrent des agents dits mobiles destinés à des missions spéciales. On les réservait pour les missions dangereuses dans les lignes ennemis, principalement au cours des 8 premiers jours de la mobilisation.<sup>52</sup>

## **Les Vosges, théâtre de la guerre secrète franco-allemande**

### **Une frontière militarisée et espionnée**

La frontière franco-allemande des Vosges fut un des hauts lieux de la guerre secrète entre les deux pays. Cet espace particulier s'était, en effet, fortement militarisé avec l'implantation, de chaque côté de la frontière, de fortifications, de casernes, de garnisons et autres lignes de chemin de fer stratégiques.

Du côté français, la nouvelle frontière exposait le pays à une nouvelle invasion: Le système Séré de Rivières s'employa à limiter les débouchés de l'ennemi en créant un solide rideau défensif de fortifications, appuyé sur les grandes places

fortes de Verdun, Toul, et dans les Vosges, d'Épinal et Belfort.<sup>53</sup> Pour l'Empire allemand, l'Alsace-Lorraine était la «marche de l'Ouest», un glacis à protéger. Là encore, de considérables travaux de fortifications furent engagés, comme au tournant du XX<sup>e</sup> siècle la construction du *Feste* de Mutzig, un puissant groupe fortifié, bétonné, cuirassé et presque entièrement enterré. Destiné à couvrir la place forte de Strasbourg et à barrer l'accès à la plaine d'Alsace depuis la vallée vosgienne de la Bruche, il était, dans le cadre du plan Schlieffen, un des éléments de l'aile gauche du dispositif allemand servant à fixer le maximum de forces françaises.

Un certain nombre d'affaires d'espionnage témoigne de l'activité constante des services de renseignement allemands dans les Vosges françaises. En 1888, par exemple, une de leurs priorités était de se procurer le fusil Lebel, premier fusil à répétition français. Schöne, un haut fonctionnaire de la police politique de Prusse, qui dirigeait la police criminelle de Strasbourg, décida d'en dérober un exemplaire à la caserne du 10<sup>e</sup> bataillon de chasseurs. Il chargea de cette mission l'Alsacien Goetz, qui n'accepta que «pour mieux trahir» le policier prussien. Le commissaire spécial de Saint-Dié Kempff se trouva alors en possession de toutes les pièces qui «compromettaient en même temps le gouvernement allemand dans la personne même de plusieurs de ses fonctionnaires». Il envisagea d'attirer Schöne en France pour l'arrêter. Mais les autorités françaises reculèrent devant les graves conséquences diplomatiques que cette affaire «pleine de périls» pourrait déclencher à l'époque où Bismarck était le chancelier de l'Empire allemand. On se borna à le surveiller discrètement lorsqu'en août 1888, il franchit la frontière et se rendit à Saint-Dié et à Provenchères, où il ne put d'ailleurs que constater l'échec de sa mission.<sup>54</sup>

Les fortifications françaises furent également un objectif majeur de l'espionnage allemand. Ainsi, en septembre 1885, le général allemand von Reibnitz, commandant la garnison de Mulhouse (Alsace) fut surpris à examiner l'escarpement et les bastions du fort du Ballon de Servance (1216 mètres) dans les Vosges françaises. Arrêté, on ne trouva néanmoins sur lui aucun papier compromettant, «seulement des cartes géographiques».<sup>55</sup> De même, le chef de la police politique d'Alsace-Lorraine Bauer se vantait de posséder tous les plans des forts de la place d'Épinal.<sup>56</sup> Une de ses techniques était de contacter directement ceux qui avaient participé à leur construction. Le 6 mars 1902, l'entrepreneur d'Épinal Joseph Baudouin, qui venait d'effectuer des travaux au fort de Sanchey, reçut une lettre anonyme en provenance de Bâle dans laquelle on lui demandait s'il était disposé à «fournir des renseignements». Soupçonnant «une agence d'espion-

nage», l'entrepreneur informa les autorités françaises, qui l'incitèrent à jouer par patriotisme le rôle d'agent de pénétration. Les commissaires spéciaux de police de Belfort et de Petit-Croix se chargèrent de l'affaire et un inspecteur fut spécialement dépêché de Paris pour filer l'entrepreneur et identifier ses contacts. Bauer fut vite reconnu ainsi que ses méthodes de recrutement. On apprit par là-même qu'il s'intéressait aux projets du génie français pour la fortification de la trouée de Deyvillers dans les Vosges, qui lui paraissait «le côté le plus essentiel» en cas de guerre.<sup>57</sup>

### Des communications secrètes à travers les montagnes

Pour communiquer en toute sécurité avec ses agents secrets, le SR français employait lui-aussi plusieurs méthodes. L'une d'elle fut d'établir entre l'Alsace et la France des «lignes postales secrètes» et autres «routes d'étapes complètes», qui passaient par le massif vosgien. Dans les années 1880, à l'époque où Charles Appell dirigeait un important réseau français dans le *Reichsland*, le parcours Sainte-Marie-aux-Mines–Saint-Dié était assuré par un certain Hieromynus, voyageur de commerce pour la brasserie Fischer. De son côté, un employé d'assurance nommé Geisen servait de courrier de Strasbourg à Plainfaing dans les Vosges françaises via Colmar. De même, deux fois par semaine, un certain Gabriel apportait dans une serviette les pièces d'espionnage à un pharmacien du cercle de Molsheim. Ce dernier franchissait la frontière et fournissait le tout à l'inspecteur des forêts de Senones Barthélémy.<sup>58</sup> Des membres de la famille ou des amis en visite en Alsace emportaient eux-aussi des lettres, qu'ils postaient ensuite à leur retour en France. Des communications analogues se faisaient lors des grandes chasses en montagne du côté du Donon, avec l'aide des gens de la frontière.<sup>59</sup>

Des pigeons voyageurs étaient utilisés ou entraînés à voler au-dessus des Vosges. Ainsi Appell entretenait secrètement un colombier de 40 à 50 pigeons voyageurs dans une maison achetée spécialement dans les environs de Strasbourg. Les pigeons étaient souvent envoyés en France pour les exercer. Parmi les intermédiaires se trouvaient un forestier et un garde-frontière de l'administration d'Alsace-Lorraine. Geisen les faisait aussi parvenir quelquefois à l'inspecteur des forêts Barthélémy.<sup>60</sup> À Nancy, un cafetier nommé Kowalewski s'occupait lui-aussi de pigeons voyageurs pour le ministère de la Guerre. L'objectif des pigeons était Bâle, Belfort, Strasbourg et Metz. Ce

système de transmission des renseignements avait l'avantage d'être rapide. Les pigeons voyageurs revenaient de Suisse en moins de trois heures et de Strasbourg en deux heures.<sup>61</sup>

### Opérations d'infiltration et sous couverture

Pour obtenir du renseignement, le SR français monta aussi quelques opérations d'infiltration. Il s'intéressa, par exemple, aux nouvelles voies de communication stratégiques allemandes tracées dans les montagnes vosgiennes depuis 1871. Le grand État-major allemand en avait même réalisé une étude spéciale lors d'un voyage sur place du maréchal von Moltke au printemps 1880. À partir de renseignements puisés sur les plans cadastraux des communes et sur les cartes forestières allemandes, le commissaire spécial de Saint-Dié Kempff fournit un travail assez complet des plus de 460 kilomètres de routes, chemins vicinaux et forestiers créés ou améliorés dans la partie orientale des Vosges.<sup>62</sup>

Dans cette optique, le SR français se préoccupa de l'organisation et des activités du *Vogesenclub*, le Club vosgien allemand. Fondé en 1872, ce dernier avait pour objectif de valoriser la randonnée pédestre et de promouvoir le patrimoine local. Mais fréquenté à l'origine par les élites immigrées allemandes, il était aussi un instrument de la germanisation des pays annexés.<sup>63</sup> Comme le Club vosgien traçait des itinéraires dans les Vosges alsaciennes, la police spéciale de Saint-Dié y infiltrà deux de ses correspondants. On put ainsi se procurer des bulletins annuels du Club, se rendre compte de son fonctionnement, de ses assemblées générales, des réunions de ses sections et de ses excursions dans les Vosges.<sup>64</sup> La surveillance se poursuivit plus de dix ans. En juin 1895, le commissariat spécial de Saint-Dié adressait encore au ministère de la Guerre un calque partiel des points situés dans la vallée supérieure de la Bruche prise sur un feuillet de la carte des Vosges composée par le comité central de l'association: «Le tracé de plusieurs chemins de fer forestiers est indiqué sur cette carte que je n'ai pu avoir en communication que pendant trois heures et qui ne se trouve pas dans le commerce».<sup>65</sup>

Enfin, la réalisation de guides touristiques put servir de couverture à quelques opérations de renseignement. En 1895, la nouvelle édition du guide Jouane Vosges Lorraine-Alsace fut l'occasion pour des officiers français de se rendre incognito de l'autre côté de la frontière. Travailler pour ce guide de voyage permettait de prendre des dessins et des informations sur les localités tou-

ristiques «sans avoir besoin de se cacher» et en profiter pour effectuer en même temps «un travail à part des plus faciles à dissimuler» et consacré aux ouvrages et aux garnisons militaires qui y étaient implantés: «Il complétera pour le ministère [de la Guerre] par la nomenclature des ouvrages d'art militaire dans la plaine, sur les voies ferrées et dans la montagne. Il indiquera les nouvelles voies ferrées qui ont été tracées dans un but stratégique sous prétexte d'indiquer les chemins que peuvent suivre les excursionnistes pour aller d'un point à un autre».<sup>66</sup>

### **Les résultats au début de la Première Guerre mondiale**

En 1914, l'organisation des SR français à la frontière des Vosges n'était qu'embryonnaire. Aux effectifs modestes, ils possédaient encore un caractère artisanal. Ils obtinrent néanmoins de bons résultats lors de la période de tension politique fin juillet 1914. Le poste de Belfort remplit «admirablement» sa tâche d'information.<sup>67</sup>

Les minutieux préparatifs de guerre échouèrent en partie. Le SR de Belfort ne réussit qu'un seul de ses sabotages. Dans la nuit du 11 au 12 août 1914, l'Alsacien Steinlein fit sauter en Forêt noire une ligne de chemin de fer, ce qui occasionna «une perturbation assez sensible».<sup>68</sup> Le SRT n'eut pas les résultats escomptés. Lors de l'invasion allemande d'une partie des Vosges françaises, le rendement de celui de Saint-Dié fut même «nul».<sup>69</sup> Les informateurs politiques du temps de paix des commissaires spéciaux ne surent pas se transformer en véritables «agents de guerre» efficaces et compétents dans le domaine militaire. De plus, leur esprit de sacrifice avait été mal évalué et, en tant que notables, ils furent les premiers inquiétés lorsque l'armée allemande occupa leur localité et rechercha des otages.<sup>70</sup>

L'entrée des troupes françaises en Haute Alsace à partir des cols vosgiens nuança ce constat. Le SR de Belfort rendit là encore les plus grands services à l'Armée d'Alsace dirigée par le général Pau.<sup>71</sup> De même, une des premières victoires françaises fut celle du contre-espionnage. On signala au général Legrand-Girarde, qui commandait le 21<sup>e</sup> corps d'armée dans les Vosges, «des faits d'espionnage vraiment extraordinaires» comme à Saint-Blaise où des téléphones furent découverts dont certains dissimulés dans la literie.<sup>72</sup> «Certains plans du service secret français» purent trouver leur application en Alsace libérée. «Des listes préparées à l'avance d'habitants gagnés à la cause allemande» permirent de

nombreuses arrestations suivies d'évacuations dans des camps d'internement à l'intérieur de la France.<sup>73</sup>

Enfin, dès l'automne 1914, la stabilisation du front par des lignes de tranchées continues obligea les SR français à le contourner par les pays neutres limitrophes. Des SR d'ailes, furent alors créés, à gauche du front, à Folkestone en Angleterre, qui s'appuyait sur les Pays-Bas et la Belgique occupée et à droite, en développant encore le poste SR de Belfort, à travers la Suisse.<sup>74</sup>

## Notes

- 1 En fait, cet espace frontalier ne couvrait que la partie du massif appelée les Hautes Vosges. Les Vosges du Nord étaient entièrement allemandes.
- 2 Archives départementales de Meurthe-et-Moselle (ADMM), 4M278, Tableau modificatif en date du 31 janvier 1914 à l'instruction sur le service des renseignements à la frontière du 1<sup>er</sup> novembre 1912.
- 3 Service historique de la Défense, Archives de la Guerre (SHD GR), 1K173, Fonds Andlauer, Conférence du 24 octobre 1925.
- 4 Archives nationales (AN), BB/18/6081, Affaire Woelflin, Barret et Bourgeois.
- 5 AN, F/7/12643, Administrateur du territoire de Belfort à Intérieur, 13 avril 1894.
- 6 C. Lux, *L'évasion du capitaine Lux (racontée par son auteur)*, Paris 1932.
- 7 SHD GR, 1K173 (voir note 3).
- 8 G. Sawicki, «Un outil du renseignement français sur l'Empire allemand: la police spéciale de la frontière de l'Est (1871–1914)», in: O. Forcade (dir.), *Le secret et la puissance. Les services spéciaux et le renseignement aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Amiens 2007, pp. 24–26, 28–30.
- 9 AN, 19940493, article 123 dossier 1908, Commissaire spécial de police (CSP) de Paris-Gare de l'Est, 13 novembre 1885.
- 10 SHD GR, 7NN3128, Note à propos du contre-espionnage à l'étranger avant le 2 août 1914.
- 11 Archives départementales des Vosges (ADV), 1bisM43, Cabinet du préfet des Vosges, 26 février 1897.
- 12 *Ibid.*, CSP Saint-Dié, 14 février 1897.
- 13 AN, 19940493, article 20 dossier 345, CSP Saint-Dié, 13 avril 1891.
- 14 Archives départementales du Territoire de Belfort (ADTB), 4M319, CSP Belfort, 21 décembre 1898.
- 15 ADV, 1bisM43, CSP Gérardmer, 14 février 1897.
- 16 S. Laurent, *Politiques de l'ombre. État, renseignement et surveillance en France*, Paris 2009, pp. 380–382.
- 17 G. Sawicki, *Les services de renseignements à la frontière franco-allemande (1871–1914)*, thèse de doctorat d'histoire, Université de Nancy 2, 2006, pp. 120–125, 227–230.
- 18 ADV, 8bisM42, Instruction sur le SR à la frontière, 1<sup>er</sup> avril 1903.
- 19 ADMM, 4M278 (voir note 2).
- 20 SHD GR, 1K173 (voir note 3).
- 21 ADTB, 1M385, Intérieur à préfets, 1<sup>er</sup> mai 1899.
- 22 ADTB, 1M523, Annexe 1 à l'instruction du 30 juin 1913 sur le contre-espionnage et la surveillance des frontières.
- 23 ADV, 8bisM42, Instruction très confidentielle sur l'application de la loi du 18 avril 1886 tendant à réprimer l'espionnage, 9 décembre 1886.
- 24 *Ibid.*, Intérieur à préfet, 20 janvier 1887.

- 25 ADV, 8bisM30, CSP Saint-Dié, 23 novembre 1887.
- 26 Archives départementales du Bas-Rhin (ADBR), 68D2, Sous-secrétaire d'État Puttkamer à section de l'Intérieur du ministère d'Alsace-Lorraine, 28 juin 1888.
- 27 SHD GR, 7N1954, Note du 3<sup>e</sup> Bureau de l'État-major général, 24 mars 1887.
- 28 ADBR, 68D2, *Zentralpolizeistelle* de Strasbourg, 13 août 1893.
- 29 ADV, 8bisM30, CSP Saint-Dié, 23 janvier 1885.
- 30 *Ibid.*, 5, 15 août 1882, 6 janvier, 23 juillet 1885, 2 mars et 13 mars 1888.
- 31 *Ibid.*, 9 mars, 31 juillet 1880, 10 novembre 1882 et 6 octobre 1889.
- 32 *Ibid.*, 23 janvier 1885.
- 33 AN, 19940493 article 20 dossier 345, CSP Saint-Dié, 12 et 13 avril 1891.
- 34 ADV, 8bisM30, CSP Saint-Dié, 6 octobre 1883.
- 35 *Ibid.*, 29 octobre 1884.
- 36 ADV, 8bisM31, CSP Épinal, 25 juin 1894.
- 37 SHD GR, 1N4, Procès verbal du Conseil supérieur de Guerre, séance du 1<sup>er</sup> avril 1889.
- 38 ADMM, 4M198, CSP Avricourt, 13 juin 1905.
- 39 ADV, 8M9, CSP Épinal, 17 juin 1912.
- 40 ADV, 10M45, CSP Épinal, 20 décembre 1899.
- 41 ADV, 8bisM54, CSP Épinal, 13 avril 1912.
- 42 ADV, 8bisM30, CSP Saint-Dié, 19, 23 janvier et 18 février 1885.
- 43 *Ibid.*, 28 février, 20 et 22 mars 1880.
- 44 *Ibid.*, 17 juillet 1886.
- 45 *Ibid.*, 19 janvier 1885.
- 46 SHD GR, 7N25, Instruction générale sur l'organisation et le fonctionnement des secteurs de renseignements territoriaux, 1<sup>er</sup> février 1909.
- 47 Un interneur de pigeons voyageurs était le propriétaire d'un colombier clandestin, un convoyeur une personne les transportant jusqu'à leur lieu d'internement.
- 48 AN, 19940493 article 20 dossier 345, CSP Épinal, 16 janvier 1912.
- 49 ADV, 10M45, CSP Épinal, 20 avril 1900, 15 et 19 avril 1901.
- 50 SHD GR, 7NN3128, Étude sommaire sur la collaboration des commissaires spéciaux aux frontières avec les officiers du service des renseignements en vue de mobilisation, novembre 1930.
- 51 SHD GR, 1K173 (voir note 3).
- 52 SHD GR, 7NN3128 (voir note 10).
- 53 G. Canini, «Géographie militaire de la France de l'Est, 1873–1914», *Revue historique de l'Armée*, 1, 1973, pp. 19–28.
- 54 Ministère des Affaires étrangères, Affaires diverses politiques, Allemagne, carton 37, 1888, Affaire Goetz. Cette prudence s'expliquait: en avril 1887, l'affaire Schnaebélé, l'arrestation du commissaire spécial de police français de Pagny-sur-Moselle, faillit déclencher la guerre entre les deux pays.
- 55 F. Loyal, *L'espionnage allemand en France*, Paris 1887, pp. 76–78.
- 56 AN, 19940434, article 154 dossier 12788, Baudouin à préfet des Vosges, 15 avril 1902.
- 57 *Ibid.*, Baudouin à préfet des Vosges, 7 mars et 15 avril 1902. Préfet des Vosges à Intérieur, 8 mars 1902. CSP Avricourt, 25 juin 1902 et 9 janvier 1903.
- 58 Auswärtiges Amt (AA), R 2990, Regitz à colonel von Funck, 18 janvier 1888.
- 59 P. Appell, *Souvenirs d'un Alsacien*, Paris 1923, p. 185.
- 60 AA, R 2990, Regitz à von Funck, 18 janvier 1888.
- 61 ADBR, 30AL78, Lettres de l'agent allemand Philippe, 17, 23 janvier, 4 et 14 février 1888.
- 62 ADV, 8bisM30, CSP Saint-Dié, 27 janvier 1885.
- 63 J. Fuchs, S. Stumpp, «Frontières politiques, frontières symboliques. La difficile implantation des associations sportivo-touristiques allemandes en Alsace avant 1914», *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 60, 3, juillet-septembre 2013, pp. 86–109.
- 64 ADV, 8bisM30, CSP Saint-Dié, 10, 28 février, 3 avril, 2 juillet 1885 et 22 mars 1887.
- 65 ADV, 8bisM31, CSP Saint-Dié, 23 juin 1895.

- 66 ADBR, 87AL43, Rapport du chef de la *Zentralpolizeistelle* de Strasbourg, 24 juillet 1895. Lettre de l'agent Philippe du 17 juillet.
- 67 Général A. Messimy, *Mes souvenirs*, Paris 1937, p. 134.
- 68 SHD GR, 1K173 (voir note 3).
- 69 *Ibid.*
- 70 SHD GR, 7NN3128 (voir note 50).
- 71 *Journal du général Edmont Buat, 1914–1923*, Paris 2015, pp. 33–34.
- 72 Général Legrand-Girarde, *Un quart de siècle au service de la France*, Paris 1954, p. 512.
- 73 Colonel W. Nicolai, *Forces secrètes*, Paris 1932, pp. 119–120.
- 74 H. Navarre, *Le service de renseignements, 1871–1944*, Paris 1978, p. 19.

